

AVIS AUX FAMILLES

RENTRÉE SCOLAIRE 2026 - 2027

CANTINE GARDERIE

ALSH DU MERCREDI

Nous vous rappelons que ce dossier est à renouveler chaque année.

Certaines pièces du dossier sont à télécharger sur le site de la mairie www.belgentier.fr page accueil

Ce dossier unique doit être déposé IMPÉRATIVEMENT dans la boîte aux lettres de la Mairie dans une enveloppe fermée

AVANT LE MARDI 30 JUIN 2026.

L'année écoulée devra être réglée intégralement, à défaut, le dossier ne sera pas pris en compte.

Tout dossier incomplet sera refusé et retourné par courrier.